encore comme bien incomplète sous le rapport de l'indépendance accordée aux délégués) prouve évidemment le bien-fondé des revendications qu'ils ne cessent de formuler.

Cette fois plus que jamais les mineurs sont rassurés sur la détermination que prendra le Sénat qui, d'après eux, ne peut en aucun cas modifier le texte de la Chambre sans être accusé d'agir de parti pris et de vouloir braver l'imposante majorité du Parlement.

Le bruit courait que le Syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais se propose aussitôt le retour du citoyen Lamendin, son secrétaire général, actuellement au Congrès international de Jolimont (Belgique), d'adresser une délégation à MM. André Dépez et Maynaud, députés du Pas-de-Calais, pour les remercier du concours actif qu'ils leur ont apporté en cette circonstance et notamment au sein de la commission parlementaire des mineurs dont ils font partie.

TERRIBLE ACCIDENT A BLAIRVILLE

Deux victimes

Un terrible accident vient de se produire à Blairville, dans une carrière de sable appartenant à M. Pillons.

Deux ouvriers, les sieurs Louis Sergent, âgé de 41 ans, et Auguste Sergent, âgé de 52 ans, travaillaient à extraire du sable quand un éboulement subit se produisit et ensevelit les deux malheureux.

Un troisième ouvrier, Louis Caillieret, qui se trouvait à quelques pas d'eux, ne fut pas atteint. Il donna aussitôt l'alarme, mais malgré les secours les plus immédiats et les plus dévoués, on ne retrouva que deux cadavres.

Les funérailles des deux victimes auront lieu ce matin.

Le parquet d'Arras s'est rendu sur les lieux pour ouvrir une information.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Les voleurs de timbres

Depuis quelque temps, un grand nombre de débitants de tabac de Lille et des environs étaient victimes de vols de timbres qui s'opéraient de la manière suivante :

Une jeune femme demandait à la clientèle de donner des timbres pour une somme de 50 centimes au moins importante. Elle faisait semblant de compter ces timbres dans une enveloppe sans rien y mettre, puis, au moment de payer, elle s'écriait : « Mon bon ! j'ai oublié mon porte-monnaie, mais comme je demeure ici près, je vous le apporterai tout de suite, gardez vous timbres jusqu'à tant à l'heure, je viendrai les reprendre. » La marchande confiante, la laissait partir et se contentait de garder l'enveloppe qui, malheureusement ne contenait rien du tout et portait une adresse imaginaire. Les voleuses étaient sauvées avec les timbres.

La police est parvenue à arrêter les auteurs de ces filouteries. Ce sont : Pauline Debahare, Abel Mouthier, et Pierre Lebefvre, Pauline Debahare avoue qu'elle avait commis le même délit trois fois de quinze décimes de tabac, trois fois, aussi, condamnations pour le même délit. Ils sont condamnés : Pauline Debahare et Mouthier, chacun 1 an de prison, Pierre Lefebvre, 6 mois.

***

Henri Desurmont est un ivrogne qui a pris pour habitude de boire sans bourse délier. Il se présentait dans plusieurs estaminets de Tourcoing, demandait un verre de genièvre, le faisait souvent remplir et au moment de payer disait : « Je vous tourmenterai pas, je reviendrai tout à l'heure et je vous paierai. »

Malheureusement « il ne revenait plus du tout » et le cabaretier pour se consoler était obligé de porter plainte.

D'autres fois, Desurmont pour obtenir quand même à boire offrait en échange « ses chaussettes. Il est d'ailleurs coutumier du fait. Il en est quitte pour deux mois de prison.

***

Le tribunal condamne à trois mois de prison un sieur Arthur Castel, âgé de 37 ans, habitant Tourcoing pour avoir porté des coups à sa femme qui lui demandait de l'argent pour acheter du charbon. Elle se sauva avec son jeune enfant et alla demander aide et protection au maire de Tourcoing, M. Delphinque.

Celui-ci ayant voulu calmer Castel, reçut de ce dernier de nombreux coups de pied et il fallut six hommes pour le ligotter et le réduire à l'impuissance. Il est très mal noté dans sa commune et est considéré comme un homme très violent.

***

Condamnations diverses : Victor Dutilleul, 500 francs d'amende. — François Delplanque, 1 mois et 1100 francs. — Henri Bayart, 2 mois et 1150 fr. — Henri Honoré, 15 jours de correction et 500 fr. pour fraude. — Henri Bekaert, 1 mois pour exhibition. — Edmond Bertoux, 40 jours et 5 francs pour rebellion, outrages, bris de clôture et vresse. — Henri Dubois, 15 jours pour outrages à vagabondage. — Jean-Baptiste Gerbaert, 1 mois et 20 fr. — Dominique Debruyne, 4 mois et 20 francs. — Emile Debayre, 1 mois et 21 francs, pour rébellion, outrages, tapage et ivresse. — Jules Landrieu, 40 jours et 21 francs, pour rébellion, outrages, bris de clôture et ivresse. — Célina Morel, 1 mois pour vol. — Sophie Guffroy, 40 jours et 200 francs pour ivresse en récidive. — Ferdinand Muset, 1 mois pour vagabondage. — Charles Reichenback, 1 an pour escroquerie.

Me Courant.

Cour d'assises du Nord

Audience du 20 Mai 1890

Les vols de Tourcoing. — Verdict.

Jean Mests et Charles Delle sont acquittés.

Louis Nothomb est condamné à cinq ans de travaux forcés.

François Vercruysse est condamné à trois ans de prison.

L'audience est levée à minuit et demi.

Audience du 21 Mai

Subornation de témoins

Désiré-Joseph Flament, âgé de 22 ans, contremaître de fabrique, demeurant à Tourcoing, accusé.

Au cours de l'année 1889, le nommé Alfred Kin, ouvrier tisseur, était poursuivi pour divulgation de secret de fabrique et détournement d'outils au préjudice de la maison Roubaix et Cie, de Tourcoing, et Flament était inculpé de s'être rendu complice de ces faits.

Ayant appris qu'un ouvrier de cette même maison, le nommé Barthélemy Casterman, était mécontent de son patron, l'accusé conçut le projet de l'amener à faire à l'audience du tribunal correctionnel, une déposition qui devait avoir pour conséquence son acquittement ainsi que celui de Kin.

L'ayant fait venir chez lui, Flament lui demanda de déclarer à l'audience que M. Roubaix lui avait promis de lui donner 3 francs de plus s'il voulait de lui faire Kin avait emporté de l'atelier des outils et de la lime.

L'accusé promit à Casterman, s'il voulait déposer de la sorte, de le faire entrer à la fabrique Lothiot, dont il est le contre-maître et d'augmenter son salaire de 3 francs par semaine, une fois le procès terminé.

Casterman accéda à cette demande et fit effectivement à l'audience du tribunal correctionnel de Lille le 4 décembre 1889, la déposition que l'accusé avait sollicitée de lui.

Cette déposition souleva les protestations indignées de M. Roubaix. Une information ayant été ouverte amena la certitude qu'elle était fausse et Casterman lui-même dut avouer qu'il avait fait un faux témoignage à l'instigation et sur les promesses que lui avait faites l'accusé.

Celui-ci ne l'avait poussé à faire ce faux témoignage, mais les déclarations réitérées de Casterman ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

L'information a en outre établi que Casterman, qui ne connaissait point l'accusé, s'est bien, ainsi qu'il le disait, rendu à son domicile, ce qu'il n'avait pas prétendu. Il y avait point été effectivement amené par un ami de que Flament l'avait encore reçu la veille de son audition et qu'il avait promis qu'il devait le faire dans la déposition qu'il attendait de lui.

L'accusé Désiré-Joseph Flament est acquitté.

Cour d'appel de Douai

Outrages à agent

Le tribunal de Lille condamnait le 4 mai dernier, pendant les grèves, M. Louis Vergnolles, ouvrier à Roubaix, à 50 fr. d'amende, pour outrages à l'agent de police l'inquiétant dans l'exercice de ses fonctions, et à 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste. Le parquet général avait appelé à minima de ce jugement et le condamné de son côté appelait devant la Cour de Douai. L'affaire est venue à l'audience de nouvel matin.

La Cour a confirmé le jugement du tribunal de Lille.

Programmes des Spectacles-Concerts

Cosmorama photographique mouvant, — Rue de la Gare, 24 (près du Hôtel Ferville). — Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Du 18 au 24 mai. — La Suisse.

FAITS DIVERS

HORRIBLE TRAGÉDIE

Une mère qui se noie avec ses enfants

La lamentable drame vient de consterner les habitants de Notre-Dame-de-Sanilhac (Dordogne). La nommée Suzanne Peny, âgée de trente-quatre ans, mère de deux enfants et enceinte d'un troisième, passait, pour entretenir de trop tendres relations avec un jeune homme du voisinage. Son mari faisait à ce sujet de fréquentes scènes conjugales.

Lundi dernier, après une scène de reproches particulièrement vive, Suzanne Peny se précipita avec ses deux enfants, hors du domicile conjugal et, arrivée sur les bords d'une mare s'étendant en pente rapide jusqu'à une profondeur de deux mètres, elle plongea dans l'eau et y maintint jusqu'à complète asphyxie ; ensuite elle entra elle-même dans la mare, tenant dans ses bras son bébé âgé de treize mois ; elle noya de la même façon ce malheureux petit être ; enfin, elle se laissa couler elle-même au fond. Les secours arrivèrent beaucoup trop tard, personne n'ayant pu soupçonner de la part de Suzanne un pareil acte de folie. Le mari est dans le plus violent désespoir. Il annonce l'intention de tuer l'amant présumé de sa femme, cause de cette horrible tragédie et de sa tourmente.

Les loisirs de l'ex-chancelier

« Je ne sais pas bien de prendre ma retraite. Dit Dimanche, si je vais m'en me revoir ?

« Mais non ! » répondirent les amis. Vous, Je pourrez tranquillement vous promener, vous dire : les fort, partisans du « Congo » de Vrédopic.

Ministère des Princes, Rombo-Paris.

1892

Nouvelles à la Main

X... marivande 0^f, avec la femme d'un gros bonnet de la Bourse.

Il appelle ça avoir une moitié d'argent de change.

***

On parle histoire assez devant Boireau.

— Au commencement Adam était soûl...

— Alors, interrompt-il, comment fait-il pour faire des dettes ?

***

Chez un brocanteur :

— Monsieur, vous aurez que c'est un fusil anglais et qu'ils sont bien plus appréciés que les autres.

— Comment, un fusil anglais ? Mais voici, sur le canon, l'adresse du fabricant, à Paris...

— C'est possible, monsieur, répond sans se déconcerter le brocanteur ; mais c'est... à un Anglais que je l'ai acheté !

BRULÉ-MAISON.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Benjamin G... — Veuillez passer au bureau du journal pour renseignement à nous donner.

M. G... rue de Fives. — L'intéressé doit adresser une demande de réhabilitation à M. le Procureur de la République.

105. — Le mieux pour vous écrire tout simplement est de consulter M. le juge de paix.

D. Lefebvre. — Il est probable que depuis la nouvelle loi sur la nationalité, vous devez maintenant accomplir les formalités de la naturalisation.

— Adressez une demande à M. le ministre de la justice accompagnée de votre acte de naissance et de celui de votre père.

CONVOCATIONS

Les membres de l'enseignement mutuel des travailleurs sont convoqués à la réunion qui aura lieu le samedi 25 courant, présence indispensable.

Ordre du jour : Réorganisation du conseil général des chambres syndicales.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 21 mai

Jeanne Ottevaere, rue Watt. — Marie Van Caeneghem, rue Pinsarqua. — Rosalie Storm, rue Magenta, 20. — Jeanne Dubosquet, rue d'Hommelet, 84. — Henri Messiant, rue d'Alma. — Jules Duvocelle, rue Longues-Haies. — Charles Degrave Hôtel-Dieu. — Charles Guillet, id. — Rosamond Mase, rue Watt. — Valentine Noun, rue Decrème, 169. — Pauline Desmet, rue Philippe-le-Bon, 39.

Décès

Jean Mazeman, 4 ans, cour Tiberghien 20. — Marie Lemaire, 7 ans, rue la Bulle, 10. — Pierre Desmazures, 69 ans, rue Beauvreuvaert.

Mariages

Entre : Hector Aulnon, 27 ans, employé au chemin de fer et Marie Dupuis, 21 ans, sans profession. — Henri Devred, 21 ans, comptable et Julie Wanin, 20 ans, sans profession.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 20 mai

Marie Beghin, rue Jean Legrand. — Jeanne Lepers, rue de la Blanche-Porte. — Georges Vandepoulle, au Blanc-Seau. — Albert Wéleomme, rue de la Blanche-Porte. — Donatille Cailliez, rue Delhay.

Mariages

Entre : Ernest Dael, 28 ans, liquoriste et Ludivine Roussel, 28 ans, couturière. — Emile Lahousse, 28 ans, employé de commerce et Marie Waitel, 23 ans, sans profession.

Décès du 20 mai

Suzanne Janssens, 3 ans 9 mois, rue d'Orléans. — Anna Reynaert, 5 mois 12 jours, rue Sainte-Ursule.

LA ASTHYAGÉNIQUE, dont la vie est une [illegible] ASTHMATIQUES ! [illegible] LA LIQUEUR DE L'ÉTOILE [illegible] M. A. LASTEL, pharmacien à BORDEAUX. [illegible] Exigez le nom LASTEL. [illegible] Hôtel-Dieu, Hôpitaux, Hospices, Médecins et Malades [illegible] Pharmacies et chez l'Inventeur. Le Flacon, 3 fr. [illegible] Rue Lachassagne, 19, à Lyon. Rue Lachaux, 19, à Bordeaux.

Décret d'utilité publique

ROYAT (PUY-DE-DOME)

ÉTABLISSEMENT THERMAL

Saison du 15 Mai au 15 Octobre

CASINO CONCERTS — BALS — SPECTACLES

Salons de jeux de hasard, Musique dans le Parc, Tennis, Vélocipédie, Hydrothérapie et Gymnastique

Inhalations — Aspirations — Pulvérisations.

DE PARIS A ROYAT EN 10 H. DE CHEMIN DE FER

Registre Pectorale L.B. AU GOUDRON

Supprime les bronches, [illegible] qui en ont fait usage. [illegible] 60 CENTIMES, CHEZ LES PHARMACIENS

EXIGER LE NOM DE LARDE QUI ENTOURE LA BOITE, LA Marque Ex. B. EN ROUGE

Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

HERNIE

M. Solomon-Riviere, correspondant de Société de Médecine de PARIS, demande à acheter la Méthode pour la guérison du Hernie.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 21 MAI

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1	
Mai	0.00
Juin	5.625
Juillet	0.00
Août	0.00
Septembre	5.65
Octobre	5.55
Novembre	5.55
Décembre	5.55
Janvier	0.00
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00

Type n° 2	
Mai	0.00
Juin	0.00
Juillet	0.00
Août	0.00
Septembre	0.00
Octobre	0.00
Novembre	0.00
Décembre	0.00
Janvier	0.00
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00

Australasie	
Type A	
Cours précédents	
Mai	6.30
Juin	6.30

Type A B	
précédents	
Mai	5.90
Juin	5.90
Juillet	6.00
Août	6.00
Septembre	5.90

Type B	
Cours précédents	
Mai	5.85
Juin	5.85
Juillet	5.90
Août	5.90

Type C	
Cours précédents	
Mai	5.80
Juin	5.80
Juillet	5.80
Août	5.80

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1

Septembre	10,000 à 5.65
Octobre	15,000 à 5.55
Novembre	5,000 à 5.65
Décembre	5,000 à 5.65
id.	5,000 à 5.675

Total : 40,000 kilos.

Tendance : Ferme.

Librairie AEL PILON, r. de Fleurus, 36, PARIS

A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les ouvrages de la Librairie française, de toutes les Partitions & Publicat. musicales

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES Gravures, Eaux-Fortes, Aquarelles, Dessins, etc.

AU MÊME PRIX QU'EN CHAQUE LIBRAIRIE

Payable CINQ FRANCS par mois par chaque commande de trois ou plus.

ESCOMPTE AU COMPTANT

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Bourses Commerciales et Agricoles

PARIS, 21 mai. — *(Dépêche spéciale).*

Sucres : 13 marques. — Tendance

	21					20		21	
Courant	25	—	25	—	Juil-Août	25	—	24	70
Juin	25	50	25	50	Août-Sept	25	25	25	25

Courant	16	25	16	50	Juill-Août	15	75	15	75
Juin	16	50	16	25	4 derniers	15	25	15	25

Courant	54	—	54	50	Juill-Août	54	50	54	50
Juin	53	75	54	25	4 derniers	54	1/4	53	75

Marque Corbeil : 66 ... — Circulation : 0,000.

Blés. — Tendance

Courant	25	—	25	—	Juil-Août	25	—	24	70
Juin	25	50	25	50	4 derniers	25	25	25	25

Seigles. — Tendance

Courant	15	25	15	50	Juill-Août	15	25	15	25
Juin	15	50	15	14	derniers	15	25	15	25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 21 mai	HUILES Ancienne	CGP.	TOURTS Nouvelle	Prés. les 100 kilos.
Colza	—	—	—	—
Œillette B. 3/6	—	—	95	4 47
Lin de pays	55	—	60	4 25 50
Lin étranger	54	—	55	4 25
Camelline	—	—	71	—
Cameline	—	—	70	4 21
Huile épurée pour quinquet 74 ...				

ALCOOLS

PARIS, 21 mai. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

					Clôture
Courant	36	50	36	25	
Juin	37	25	36	75	
Juillet-Août	37	50	37	25	
4 derniers	37	75	37	50	

Stocks : 0,000

SUCRES

LILLE	Cours 4. jour	Cours précéd.
Sucre N° 3 (88 degrés)	29 75	29 75
» acquitté	32 50	32 25
» blanc type n° 3	—	—
» pain 1 kil. 0/0	107 50	—
Betteraves disponibles	—	33
Mélasse	—	32
3/6 fin disponible	36 25	—

PARIS, 21 mai. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — Tendance

			Clôture
Roux 88°	31 —	—	

Sucres blancs. — Tendance

Cour	34	25	34	
Juin	34	37	34	19
Juill-A.	34	75	34	50
4 d'oct.	33	12	33	37
Raffiné 10	50	—	104	—

PÉTROLES

Anvers	Payé		Vendu	
Disponible blanc	4	—	17	12
Juin	17	12		
Juillet	—	—		
4 derniers mois	—	—	17	—

CAFÉS

Havre. — à terme. — Calmes				
Ventes : 7,000 sacs.				
Octobre	98	50	Avril	95 50
Novembre	98	50	Mai	96 98 50
Décembre	97	50	Juin	97 25
Janvier	97	50	Juillet	97 25
Février	96	—	Août	96 25
Mars	95	50	Septembre	95 —

Anvers. — Oct., nov., déc., janv., fév., mars, avril, mai, 107 25 juin, juill., août, sept. ...

Ventes : 0,000 sacs.

COTONS

HAVRE, 21 mai. — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier	-/.	-/.	Juillet	-/.	76 50
Février	-/.	-/.	Août	-/.	76 50
Mars	00	-/.	Septembre	-/.	76 50
Avril	-/.	-/.	Octobre	-/.	74 50
Mai	76	50	Novembre	-/.	71 75
Juin	-/.	76 50	Décembre	-/.	71 75

LAINES

Anvers, 21 mai.

En disponibles, il a été traité 10 balles laines de la Plata.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 000 -/-, février, 000 -/-, mars, 000 -/-, avril, 000 -/-.

Vente, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 5.50 1/2 ; juin, 5.60 1/2 ; juillet, 5.60 1/2 ; août, 5.55 0/0 ; septembre, 5.55 0/0 ; octobre, 5.55 0/0 ; novembre, 5.55 0/0 ; décembre, 5.55 0/0 ; janvier, 5.55 0/0, février, 5.55 0/0.

Vente : 120,000 kilos allemands 2.

Marché calme.

BOURSE DE LILLE

Du 21 Mai 1890

Les charbonnages conservent malgré les sombres pronostics du commerce l'étranger une chaleur égale au moins à celle de l'atmosphère. La plupart des titres ont encore été échangés aujourd'hui avec une avance sensible sur les cours précédents. Bully-Grenay obtient 2 250. — Escarpelle à 3575, gagnant 17 fr. 50. — Lens à 3050 avec 100 francs de hausse. — Ostricourt à 3000 en plus de 500 francs.

Pour cette raison cette hausse fait certes agréable à constater, nous devons cependant signaler aux acheteurs le danger qui y saute à s'engager trop largement au moment, précisément où l'Allemagne notifie officiellement une baisse de prix de 6 francs à la tonne sur toutes les sortes, et que cette marche est suivie, bien que moins rapidement jusqu'ici, par les houilleries belges et anglaises. Si cette diminution des prix se s'arrête pas d'ici peu, et nous avons ne pas apercevoir la raison qui pourrait amener le relèvement cette époque de l'année, les charbons dérangés ne seront pas de bonne vente qu'à ce prix. Il est certain que les mines qui ont commencé leur exploitation ces dernières années, et qui ont vu leurs prix dans de larges proportions, ne peuvent pas parer à une baisse de prix tout que les autres, qui ont été exploitées de longue date, et qui coûtent bien moins faire l'honneur de nos lieu.

Nous rencontrons du reste sur ce point, différemment, et l'horizon se s'éclaircit pas.

Les charbonnages des Filles sont comme toujours très chargés de bons ordres, et demandent N. 106.

COURSES DIVERSES

Du 1er mai 1890. — Sucre n° 3 (88 degrés) nominal, 10 0/0, port, 10. — Ancho 11 0/0. — Livre 50. — Liquide 1/2.

Du 19 mai. — Bully-Grenay 25 nominal, 2 25, port, 22 50. — Vicoigne 3050.

Pour les tableaux des cours, voir le [illegible] complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

Du 21 Mai

Emp. 3 1/2, s. f.	102 50	Brésil 1888	65 —
— — 1er H.	102 55	Non libéré 1888	— —
— 3 0/0	97 —	Ottomans	20 —
— 3	97 70	— 1877	4 —
— 2 1/2	— —	Tunis 1887	93 —
Annuités 4 1/2	— —	Tunis 1888	93 —
— 4	— —	— 1889	93 —
— 3 1/2	91 85	Gand	1866	35 37
Cr com. 4 1/2	111 20	—	1869	35 37
— 4	— —	—	1880	37 35
— 3	96 50	Liége	1868	35 —
— 3 de 1861	96 —	—	1870	37 —
— 3 de 1865	101 25	—	1873	35 —
Anvers 1887	95 20	—	1874	35 —
Non libéré 1887	— —	—	1879	35 50

BULLETIN FINANCIER

Du 21 Mai 1890.

Les affaires sont très mauvaises ; les actions montent sur nos Rentes, qui conservent leurs plus hauts cours. Il n'en est pas de même des fonds d'Etats Européens qui subissent de nouvelles ventes de réalisations bien naturelles du reste après la vif mouvement de hausse des derniers jours.

Notre 3 0/0 clôture à 99.05, soit 5 c. au-dessus de la clôture précédente.

L'Extérieur monte de 0.75, premier cours.

Le 4 1/2 est sans changement à 106.10.

Le Portugais monte à 65 1/4 contre 65 1/2 et 1265.

La Banque de Paris cote 836 1/2.

Le Crédit Foncier cote 1270.

La Banque de Belgique 0.0 0/0.

La Banque d'Espagne 500 1/2.

La Banque des Pays Autrichiens est à 400.

La Banque Ottomane 500.

La Suez a monté de 2530 à 2540.

Le Panama est à 10 francs.

La Banque de France est à 4.00.

Le Suez a monté de 2530 à 2540.

Le Panama est à 10 francs.

L'Italien perd le cours de 97 fr. et finit à 95.80.

Le Turc est à 19.10.

L'Extérieur : 76 1/4.

Le Portugais à 64 7/8.

Marché en Banque

L'Alpinet monte à 221.50, c'est le résultat des négociations engagées au sujet de la conversion des obligations qui se traite à 225.

Avec un dividende de 11 fr., c'est une des capitalisations à 5 0/0 que les porteurs français pourraient trouver avec profit.

Les valeurs de cuivre Rio à 366, Tharsis à 132, Cape Copper à 118, subissent une réaction amenée par de nouvelles réalisations de bénéfices.

La Guyane Goldfield qui possède les importantes concessions aurifères situées en Guyane française entre les fleuves Kourou et Sinnamary, avec des communications faciles avec Cayenne et dont l'exploitation prend chaque jour plus d'importance se traite à 25.50.

La richesse des gisements de cette compagnie a été démontrée par un fait de plus par la découverte de deux énormes pépites d'or pesant ensemble 1115 grammes d'or pur, lesquelles font partie de très importantes prélèvements.

Le Conseil d'administration de la Compagnie est composé de notabilités financières et industrielles dont la composition inspire de sérieuses garanties.

E. Pichot et P. Levy, banquiers, 55, rue Saint-Lazare, Paris. (Réponse immédiate à toute demande de renseignements accompagnée d'un timbre pour réponse.)

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 48

L'ŒIL DE DIAMANT

— Oui, oui, monsieur; personne n'ignore comment vous passez le temps là-bas, pendant que votre douce et honnête femme se morfond dans la solitude. Le monde est habituellement beaucoup trop facile à l'égard de certains maris égoïstes, qui ruinent et désolent leurs familles, et moi-même je me reproche parfois d'avoir montré trop d'indulgences pour de pareils désordres...

- Monsieur, interrompit Verville avec colère.

— C'est juste ; je n'ai pas mission en ce moment de faire de la morale... Je me borne ici donc à vous demander comment vous qui, par votre fortune, votre position et peut-être aussi par votre caractère, deviez avoir toute indépendance vis-à-vis de lord Mac-Aulay, vous avez pu obéir aveuglément aux injonctions de cet Anglais, devenir son complaisant, presque son serviteur, et peut-être le complice de ses crimes?

Malgré ses efforts, Verville ne conserva pas son assurance habituelle et pâlit visiblement.

— Où voulez-vous en venir, Colardeau? balbutia-t-il ; sur ma foi ! je ne vous comprends pas.

— Tout simplement à ceci, M. de Verville : vous avez assisté le fils de votre ancien voisin vous avez vu les complots qui ont failli coûter la vie à mon ami Lord Hercourt, ce n'est pas votre faute si ces complots ont eu un autre résultat.

Alors il énumera plusieurs circonstances où l'intervention de Verville dans les intrigues du lord paraissait évidente ; sa visite chez d'Hercourt à Paris en compagnie de Georges, qui était resté dans la voiture ; son arrivée dans le pays en même temps que lord Arthur; ses rapports secrets avec Mac-Aulay, le jour même où s'étaient passés les événements du phare. En écoutant ces accusations, Verville sembla reprendre un peu de courage.

— Ce sont là, monsieur, répliqua-t-il froidement, des suppositions toutes gratuites de votre part. Il me suffira de leur opposer une dénégation pure et simple.

— Je croyais pourtant que vous n'aviez pas nié l'autre jour... Mais soit. Permettez-moi maintenant une autre question : Connaissez-vous Marinette Desdamps, cette petite mendiante que j'ai pu voir stationner assez fréquemment sous le porche de l'église ou près du casino des bains?

— Il me semble, en effet, avoir rencontré parfois la mendiante dont vous parlez.

— Et cette fille ne vous a-t-elle pas remis hier, sur la grève, où vous vous promeniez avec madame de Verville, une lettre qui vous a fait retourner aussitôt à Plouharel ?

— Je n'ai aucun motif pour ne pas avouer cette circonstance ; mais quel rapport...

— La mendiante a déclaré tenir la lettre d'un monsieur inconnu d'elle, mais fort généreux, qui est certainement M. Georges, le secrétaire de lord Arthur, ou lord Arthur lui-même... peu importe, du reste, car le maître et le secrétaire s'occupaient des mêmes intérêts.

— Peut-être ai-je reçu une lettre confidentielle ; et parcela même qu'elle était confidentielle, je ne veux dire ni de qui elle venait, ni ce qu'elle contenait.

— Oh ! nous savons parfaitement, nous, ce qu'elle contenait, monsieur de Verville. Elle renfermait une seconde lettre que vous êtes allé glisser furtivement dans la main du gardien-chef Bilboust.

— Bilboust a-t-il fait un pareil aveu?

— Il n'a fait aucun aveu, par l'excellente raison qu'on ne lui a rien demandé ; mais d'autres personnes ont pu découvrir la vérité. Quant à cette seconde lettre, il n'est pas douteux qu'elle ait été remise et reçue, par la voie... et je m'en vais vous la lire.

Le docteur tira de sa poche la lettre signée du sol-disant Tom Sandons, dont Marianne avait trouvé moyen de s'emparer, et en donna posément lecture.

Cette fois l'arrogance de Verville fut vaincue. Une sueur froide coulait sur son front, un léger tremblement agitait ses membres. Léopold d'Hercourt s'écria impétueusement :

Ainsi donc, monsieur, vous, l'ami de mon père, vous complotiez avec mon assassin, avec le misérable qui avait graveneu insulté madame de Verville ? Non content de m'avoir frustré d'une partie de mon héritage, non content d'avoir envenimé sans pitié toutes les blessures de mon cœur, vous avez fait mieux encore : vous avez sollicité qui me prépare des injonctions d'une autre personne, fût-ce un lord, fût-ce un... compagnon de plaisirs, comme il le dit. S'il l'a fait, c'est qu'il n'avait plus son libre arbitre, c'est qu'il cédait à des considérations dont nous n'avons pas le secret.

— Oui, dit Bléroi à son tour en se rengorgeant dans sa cravate blanche, M. de Verville a toujours passé pour un homme très fin, très expérimenté, et il n'a pu se mettre absolument aux ordres de ce grand seigneur anglais, sans avoir de bonnes raisons pour cela.

Ainsi pressé, Verville semblait être dans un embarras mortel. Peut-être, en effet, un secret honteux pesait-il sur lui et l'empêchait de donner des explications suffisantes. Il répondit pourtant :

— Je vous le répète, messieurs, j'ai cédé seulement à une faiblesse blâmable et que je regrette, envers lord Mac-Aulay.

Si peu admissible que fut cette assertion, Léopold et ses amis la discutaient à demi-voix, quand un nouveau personnage entra délibérément, sans avoir permis qu'on l'annonçât ; c'était M. Morin, le juge de paix de Plouharel.

Le jeune magistrat fut accueilli avec une grâce marquée par le maître de la maison, par Léopold et par Bléroi. Mais M. de Verville, bien que la présence de Morin fût de nature à redoubler ses alarmes, il reçut le nouveau venu avec de grandes démonstrations de politesse et de cordialité. On y répondit par un salut froid et par un « bonjour, monsieur », fort sec et fort peu amical.

— Que je ne vous dérange pas, messieurs, reprit le juge de paix. A vrai dire, quoique l'on ne m'ait pas invité à cette réunion, je soupçonne un peu de quoi il s'agit. Dans les interrogatoires auxquels je me suis livré depuis hier, j'ai trouvé trace de certaines menées...

— Voyons, Morin, interrompit le docteur, vous présentez vous ici comme ami ou comme magistrat? Si vous vous présentez en qualité de magistrat, je vous dirai nettement, que l'objet de la réunion actuelle ne saurait vous être confié.

— Eh ami, on sait seulement... Du moins ajouta le juge de paix en jetant un regard oblique sur Verville, à l'égard des personnes qui peuvent mériter l'amitié d'un homme d'honneur.

— Eh ce cas, prenez place, dit Colardeau ; vous avez en des rapports assez intimes avec une certaine maison du voisinage pour être admis à l'espèce de conseil de famille que nous tenons en ce moment.

Morin s'assit, sans se faire de plus ses sauvagnes qu'il venait de donner, les assistants demeurant silencieux.

— Voulez-vous, messieurs, reprit-il, que je vous dise de quoi vous vous occupiez tout à l'heure ? Il n'y a nulle certainement des rapports occultes existant entre M. de Verville, ici présent, et ce misérable Tom Sandons. Or, je viens de faire une découverte qui pourrait beaucoup simplifier votre tâche et jeter un jour nouveau sur les circonstances du dernier événement. Sûre de près et voulant sans doute disposer sur des personnes importantes du pays, Georges, le secrétaire et le confident d'Arthur Mac-Aulay, m'a révélé de singulières choses ; on peut, d'après cela comprendre l'influence extraordinaire que l'indigne lord exerçait sur un habitant des environs...

— C'est une infâme calomnie! interrompit Verville.

— Je ne vous ai pas nommé, monsieur, dit froidement Morin ; et la voix de votre conscience doit être bien puissante... Les faits qui m'ont révélés sont de la plus révoltante immoralité, mais je ne pense pas que malheureusement ils se trouvent pas sous le coup de la loi. Du moins, et tant qu'une plainte formelle n'aura pas été déposée devant le Juge de paix du droit.

Quant aux faits en eux-mêmes, ils sont d'autant plus incontestables qu'ils sont la propre écrite et signée.

(A suivre.) EMM. BOUTIBY.